

Philippe Boula de Mareüil
Directeur de recherche CNRS
Tél. : +333 637 29 89 69
mareuil@lmsi.fr

Philippe Boula de Mareüil
17 avenue de l'Université
Route de la Recherche
F-24170 Saint Pompont

Paris
le 04/05/2023

Objet : refondu wallon

À qui de droit

Directeur de recherche au CNRS (à Paris), je me prononce ici en tant que linguiste attaché à la diversité linguistique. Je pourrais me contenter de décrire le déclin des langues régionales ou minoritaires dans le monde et observer qu'en Belgique le wallon perd du terrain, sans prendre position. J'estime cependant que, pour enrayer cette tendance, une certaine normalisation (ou « normativisation », si l'on préfère) est incontournable. Ceci passe par l'orthographe, prérequis indispensable à l'élaboration de matériel didactique en vue de l'enseignement et la revitalisation de la langue, nécessaire à la diffusion de connaissances auprès du plus grand nombre, au rayonnement de la culture dans toute sa richesse. Je suis bien placé pour savoir que la question de la transcription orthographique des langues minorisées, condition peut-être de leur survie, continue à faire débat : représenter les sons de la parole par des signes graphiques n'est jamais sans poser de problèmes.

En l'absence de traditions écrites bien établies et d'une autorité unique, le wallon ne bénéficie pas de standards reconnus et acceptés par tous. Les graphies proposées sont plus ou moins phonétiques (reflétant une prononciation locale particulière) ou diasystémiques (mettant en avant l'unité des dialectes). Dans le système Feller (1900) adapté pour chaque école régionale, la solution adoptée est hybride, notant ce qui dans la prononciation se distingue du français, tout en suivant les conventions orthographiques du français. Les graphies de type phonétique ont l'avantage de rendre plus immédiat et explicite le lien avec la prononciation, mais ont l'inconvénient de survaloriser le foisonnement des particularismes micro-dialectaux, nuisant en cela à la compréhension ; elles peuvent de plus conduire à une certaine anarchie graphique. Inversement, les graphies de type diasystémique ont l'avantage d'être englobantes (c'est-à-dire qu'elles intègrent plusieurs prononciations possibles), mais ont l'inconvénient d'être plus lourdes à mettre en œuvre et à maîtriser.

Même quand un accord est trouvé sur les grands principes unifiant une langue endogène, la recherche d'une orthographe normalisée cristallise volontiers les querelles de clocher. Certains y voient une opération de domination d'un groupe sur un autre, une volonté de régulation artificielle, une entreprise de réduction des libertés, dans laquelle la langue perdrait son âme. Ainsi, en Provence, se manifeste fréquemment un attachement particulier à la graphie dite « mistralienne », plus phonétique que la graphie dite « classique » ou « alibertine ». Ces conflits, ces tensions sont néfastes et risquent de compromettre l'avenir

Sous la tutelle de

déjà incertain de nombre de langues en situation de minorisation, incitant à ne rien faire en leur faveur. Il faut souvent déployer des trésors de diplomatie pour qu'aucun dialecte ne se voie exclue, pour qu'aucun village ne se sente lésé, pour que les revendications de chacun soient écoutées. Le processus peut prendre un certain temps, avant d'arriver à un consensus. Il ne s'agit pas d'effacer les différences mais d'être le plus général possible, pour faire circuler l'écrit au-delà d'une échelle strictement locale. Un équilibre est à trouver, mobilisant les praticiens (enseignants, écrivains, éditeurs, éventuellement), afin d'aboutir à un système orthographique stable.

Depuis le début des années 1990, le wallon bénéficie d'un processus de normalisation qui s'est concrétisé autour d'un projet connu sous l'appellation *rifondou walon*. Aujourd'hui développée par l'association *Li Rantoele* et diffusée sur Wikipédia, une graphie commune a été mise au point, qui a également été analysée dans quelques études universitaires. Ce système s'inspire des différentes orthographes de type Feller, à la différence de la graphie classique de l'occitan qui ne suit pas les mêmes conventions que la graphie mistralienne. Comme la graphie classique de l'occitan ou la graphie unifiée du poitevin-saintongeais, cependant, le *rifondou walon* peut être lu selon les propres habitudes du locuteur, qui par exemple dans le mot *bijhe* (« bise ») peut interpréter le digramme diasystémique <jh> comme [ç] (*ich-laut* à Liège), [χ] (*ach-laut* à Verviers), [h] (aspiré) ou [ʃ] (chuinté) dans le reste de la Wallonie. Cette orthographe est cohérente, en partie analogique — reprenant la plupart des marques morphologiques permettant de reconnaître nombre, genre et personne, comme dans le système Feller — et étymologique : tous les articles du Wiktionnaire wallon mentionnent l'étymologie, se référant souvent au *Französische Etymologische Wörterbuch*, qui fait autorité en linguistique historique.

Le *rifondou walon* n'est pas un « espéranto wallon », comme je l'ai entendu à plusieurs reprises en Belgique avec des connotations péjoratives — même si personnellement je n'ai rien contre l'espéranto. Il s'agit d'un système harmonieux et respectueux des traits régiolectaux, combinant la transparence graphie-phonie et la correspondance entre différentes variétés belgo-romanes, dont l'unification est de toute façon inévitable. Pour répondre à divers enjeux (patrimoniaux, pédagogiques...), a fortiori pour envisager un traitement automatisé, un minimum de conventions orthographiques s'impose. « Une bonne synthèse nécessite une bonne analyse », pour reprendre une formule de l'un de ses promoteurs, Lucien Mahin. Je crois pouvoir conclure que le *rifondou* résulte d'une bonne analyse et constitue une bonne synthèse du wallon.

Cordialement.



Dr. Philippe Boula de Mareüil